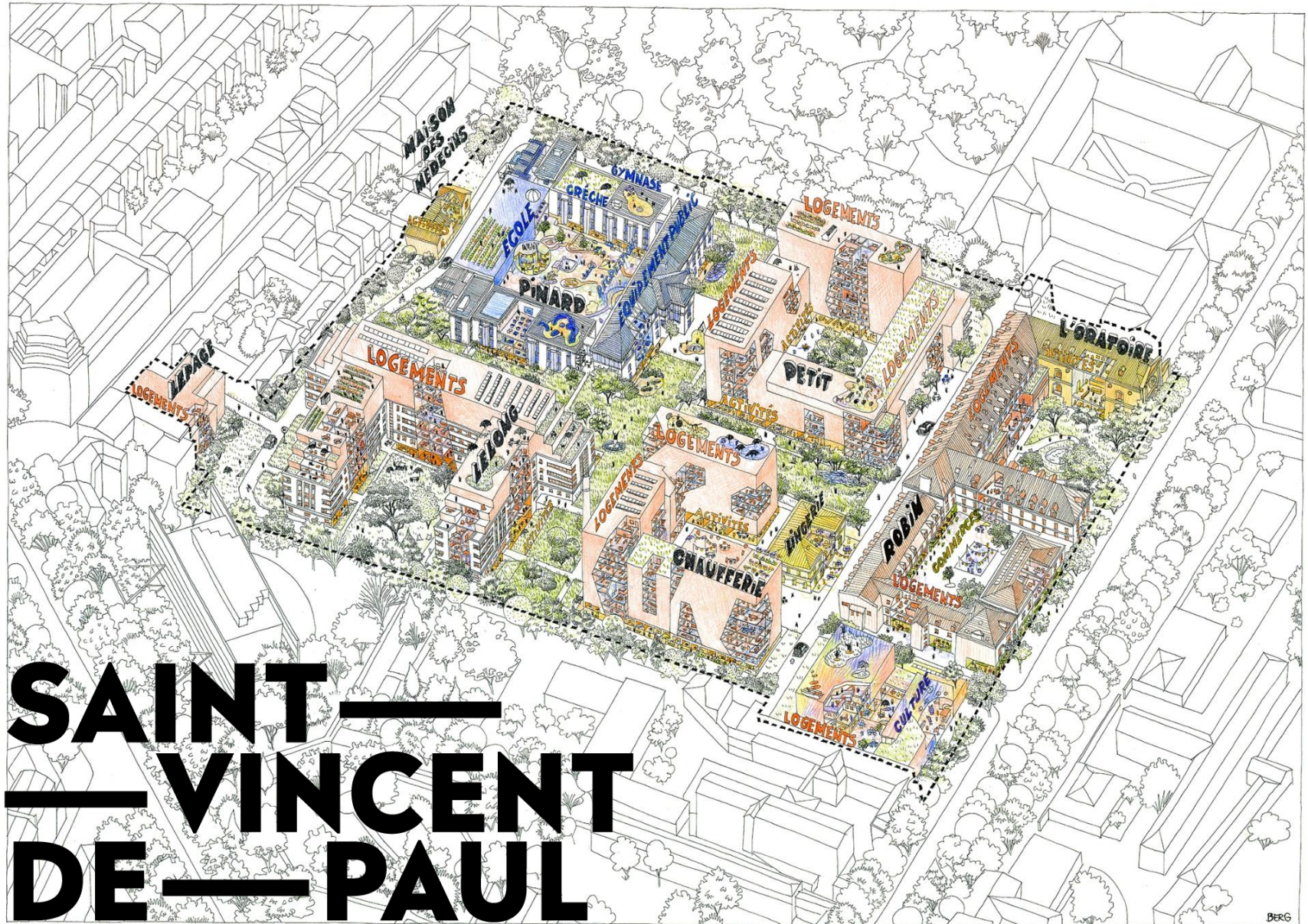


Atelier n°1 : Bâtiment LELONG

Jeudi 7 novembre 2019



Mots d'accueil

Une ambition participative pour le projet

Carine PETIT, Maire du 14^{ème}

AUJOURD'HUI, UN ATELIER POUR...

1. Rappeler les grandes lignes du projet Saint-Vincent-de-Paul,
2. Présenter les objectifs de la concertation,
3. Développer les prescriptions générales du quartier et le programme du bâtiment LELONG
4. Expliquer la méthode de participation,
5. Echanger autour des critères d'analyse des projets.

Les grandes lignes du projet

Anne Carnac, Paris & Métropole Aménagement

PROGRAMME ET PRINCIPES DU PROJET

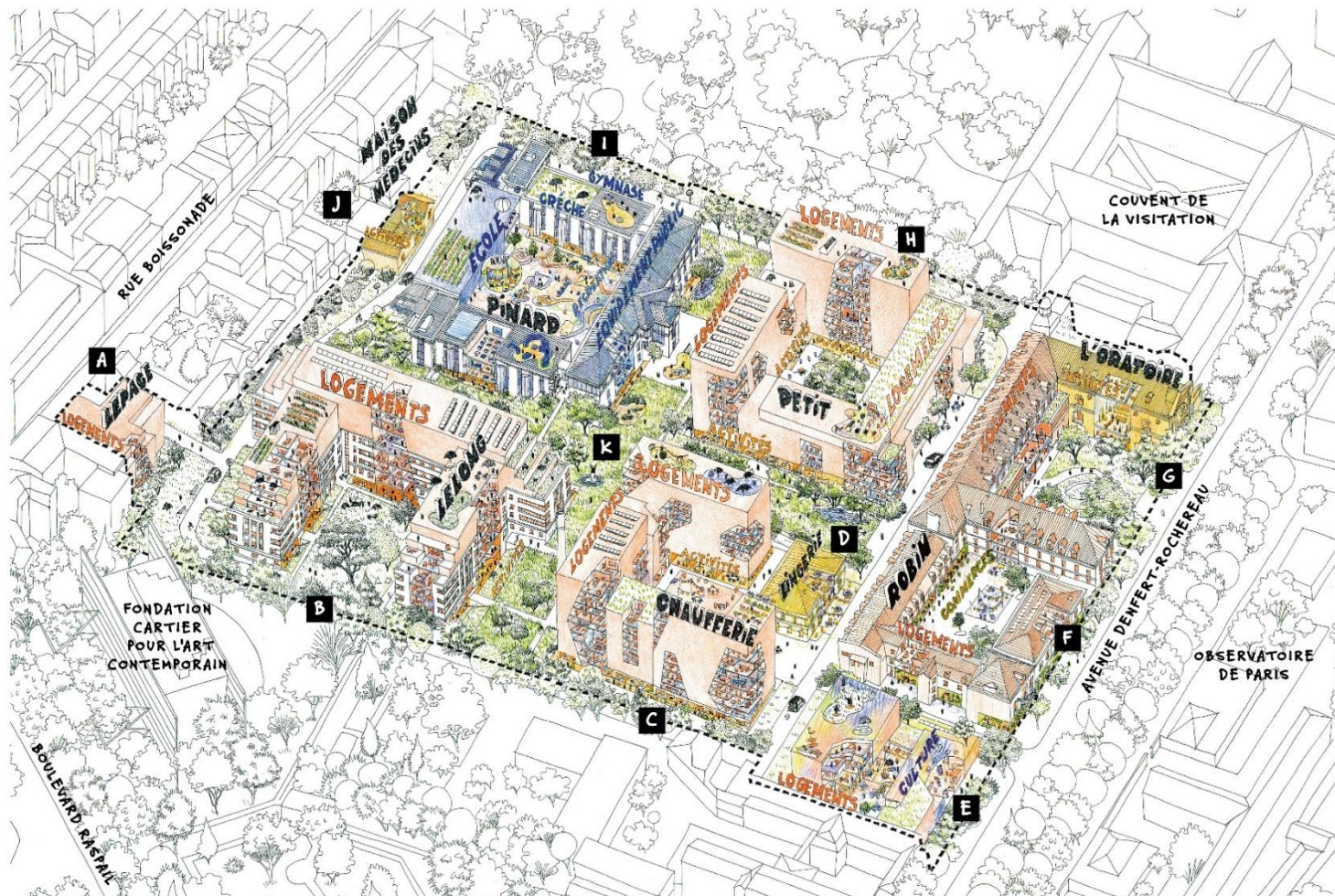
5 400 m²
d'équipements
publics : crèche,
école, gymnase

Environ
600 logements :
50% sociaux,
20% intermédiaires,
30% libres

4 000 m²
d'équipement
privé à vocation
culturelle
et créative
(CINASPIC*)

7 400 m² d'activités
et commerces
dont 2 000 m²
d'intérêt collectif

4 000 m²
d'espaces
verts



AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES

0 carbone, 0 rejets, 0 déchets



GESTION DE L'EAU et BIODIVERSITE

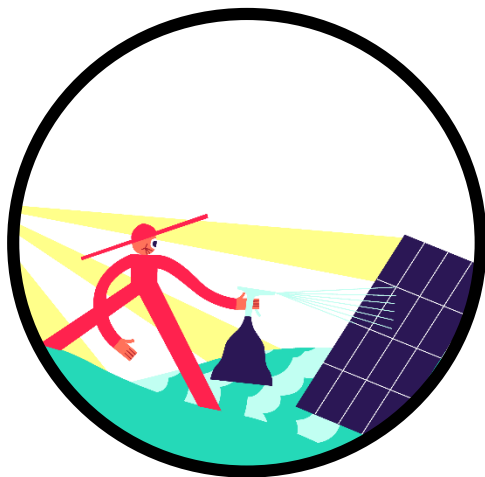
Gestion des eaux pluviales à l'intérieur du site sans rejet dans les égouts via la forte végétalisation du site

ENERGIE

Bâtiments passifs

Récupération de la chaleur de l'eau non potable

Photovoltaïque en toiture



ECONOMIE CIRCULAIRE

60% du bâti conservé

Démarche de réemploi à l'échelle du quartier

Valorisation des urines envisagée



MOBILITES

Une voie en boucle 20km/h partagée

1000 places de stationnement vélo dans les programmes

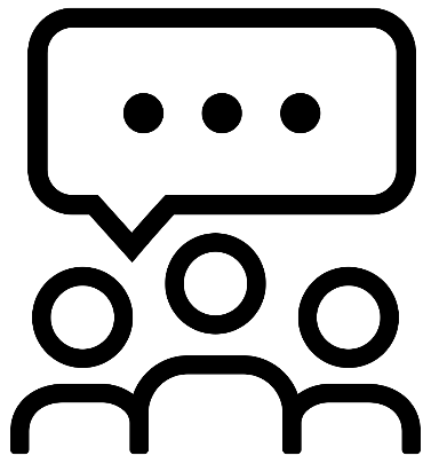
60 à 100 places de stationnement mutualisées

Une centrale de mobilité

La démarche de concertation

Claire CHAUSSADE, Palabreo

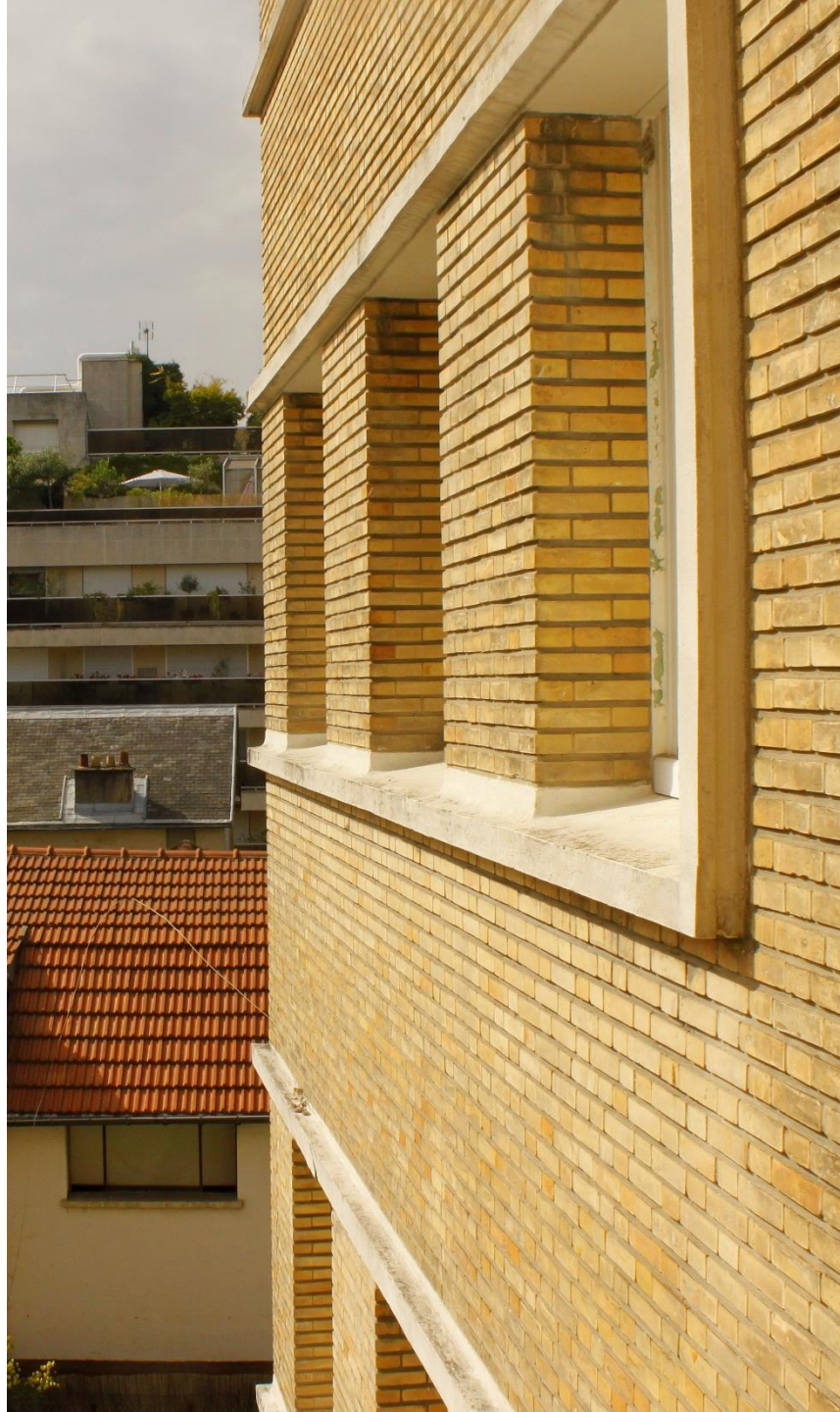
L'OBJECTIF DE LA CONCERTATION



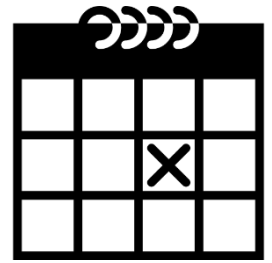
FORMULER UN AVIS CITOYENS SUR LES CHOIX DES
PROJETS D'ARCHITECTURE :

LOT LELONG

ATELIER OUVERT A TOUTES ET A TOUS



LES ETAPES DE LA CONCERTATION



1

Atelier de cadrage
7 nov.

2

Analyse participative
16 nov. matin

3

Commission de sélection
22 nov.

4

Réunion de restitution
Date à déterminer

Les prescriptions générales du quartier

Anne Carnac, Paris & Métropole Aménagement

PRESCRIPTIONS GENERALES



Accès

- Desserte véhicules et vélos par la voie en boucle

Registres architecturaux

- Socles : RDC et cours anglaises
- Corps : cohérence des volumétries, des matériaux, en résonance avec l'existant
- Couronnement : toitures

Végétalisation

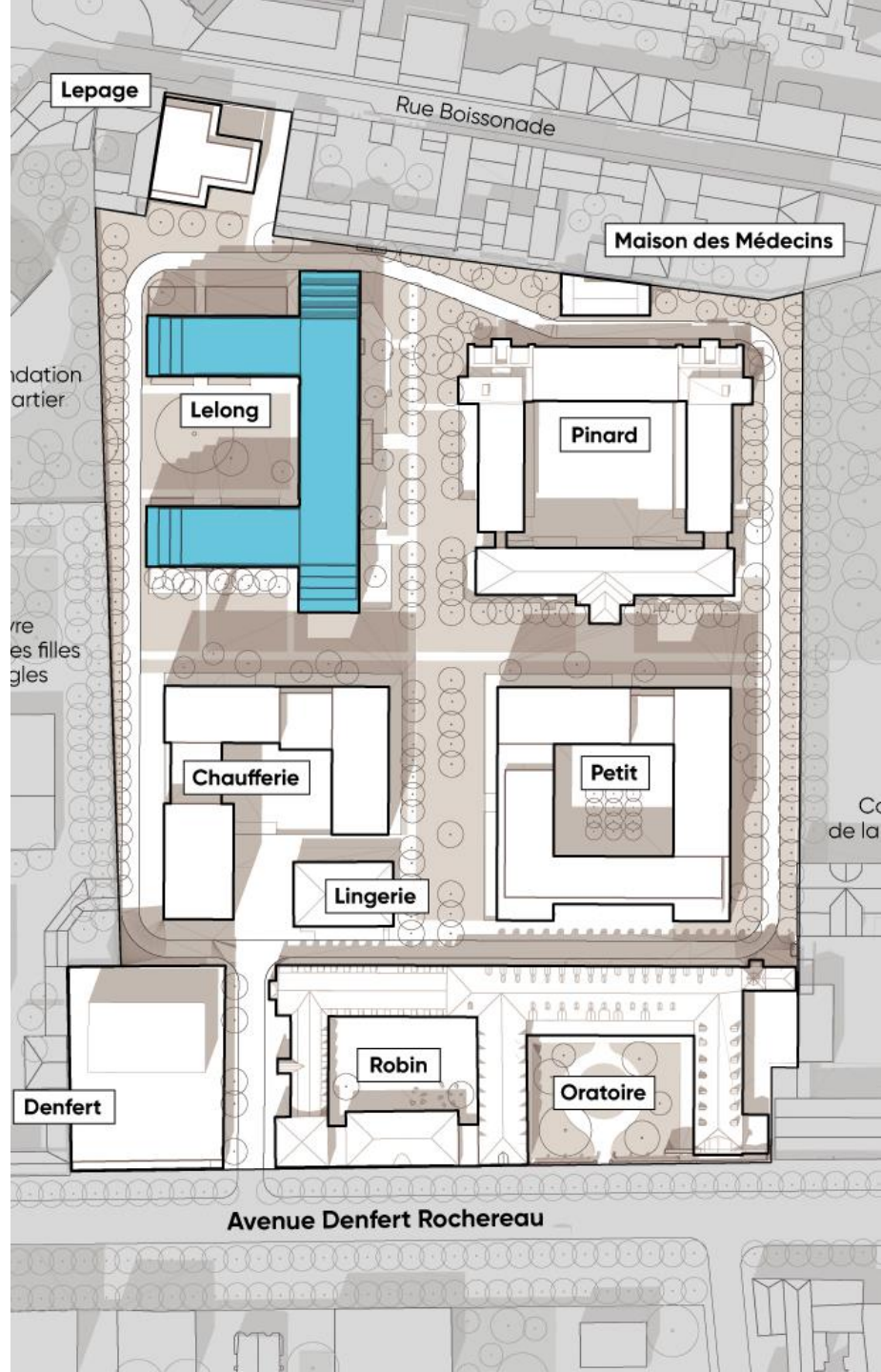
- Toitures et cours en lien avec le projet d'espaces publics
- Infiltration / évapotranspiration des eaux pluviales

Logements

- Privilégier la lumière naturelle, maximiser les espaces extérieurs, les espaces communs

Locaux Vélos

- Implantation au maximum de plain-pied avec l'espace public



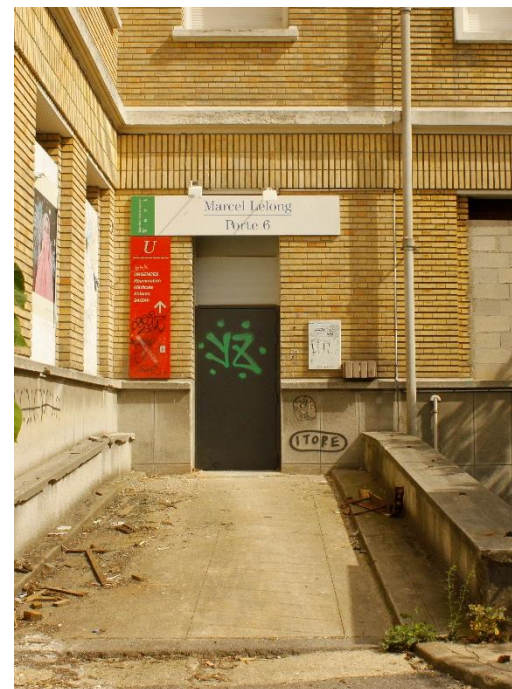
SOCLES

Locaux sur cours anglaises

- Dédiés principalement aux activités (ESS, pépinières, artisanat, création)
- Cours anglaises existantes (largeurs confortables minimum 5 m sur les façades extérieures)
- Locaux d'activités confortables (vues et lumière naturelle)
- Un opérateur unique pour tous les locaux d'activités du quartier



Photo de cours anglaise existante © P&Ma

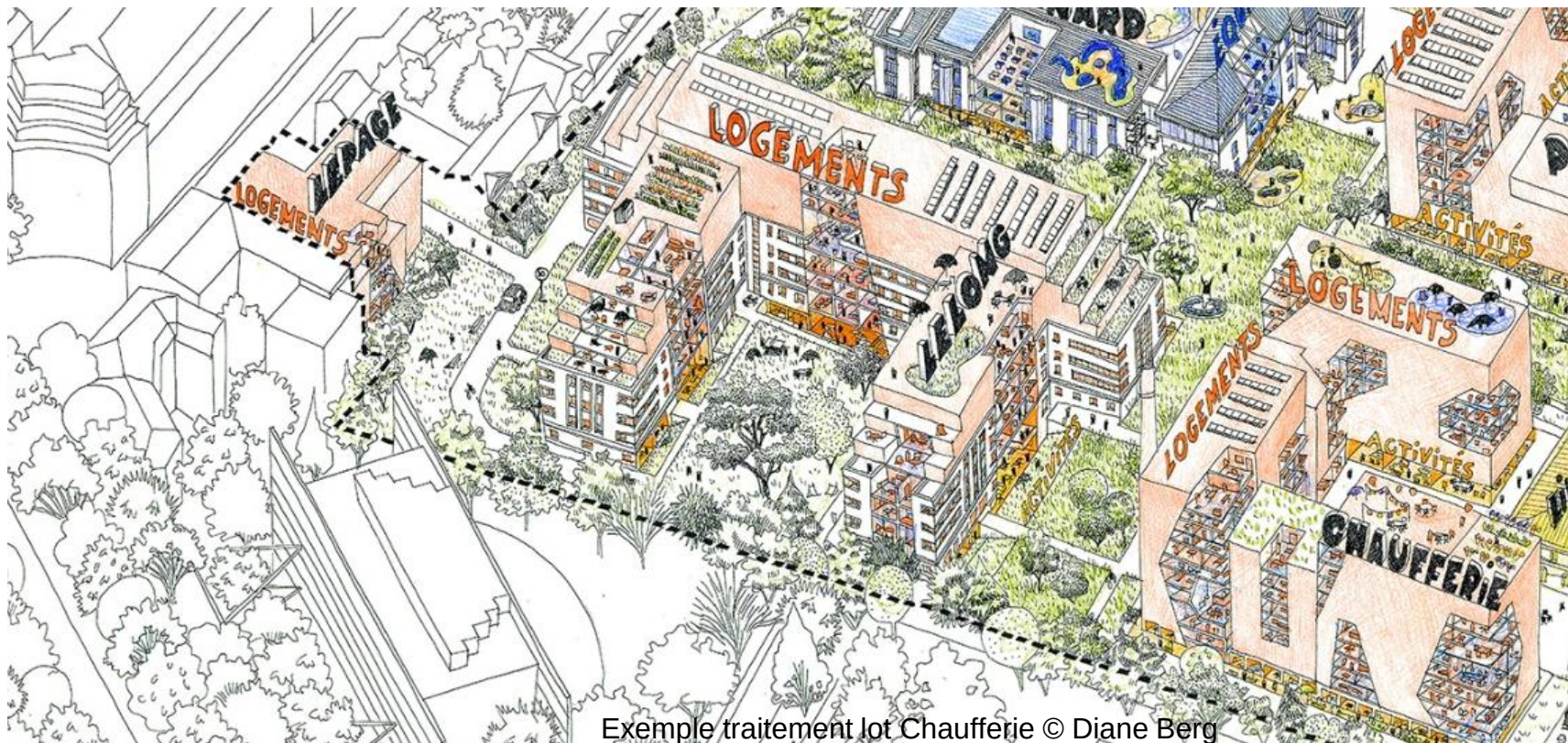


Accès existants à RDC et cours anglaises © P&Ma



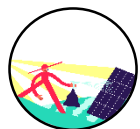
Cœur d'îlot

- Ouvert sur l'espace public et accessible aux heures d'ouverture des locaux d'activités
- Projet paysager en continuité avec l'espace public
- Perméable pour infiltrer les eaux pluviales
- Pluralité d'usages



Exemple traitement lot Chaufferie © Diane Berg

PRESCRIPTIONS ENVIRONNEMENTALES



Energie

Bâtiments passifs, approvisionnement en énergies renouvelables (production locale de chaleur et d'électricité)



Carbone/économie circulaire

Matériaux biosourcés, réemploi, valorisation des urines



Eau et biodiversité

Gestion des eaux pluviales par la végétalisation et la récupération



Mobilités

Aucun stationnement voiture individuelle, locaux vélos, services à la mobilité



Confort et santé

Confort d'été/d'hiver, éclairage, confort acoustique

**** Des justificatifs attendus par phase ****



Cour Oratoire © Catherine Griss



Le cèdre © Clément Guillaume

Le programme LELONG

Anne CARNAC, P&MA

LELONG

Programme

Environ 9 400 m² de logements dont :

- Environ 2 200 m² de logements sociaux (34 logements)
- Environ 7 100 m² de logements privés, (env. 95 logements)

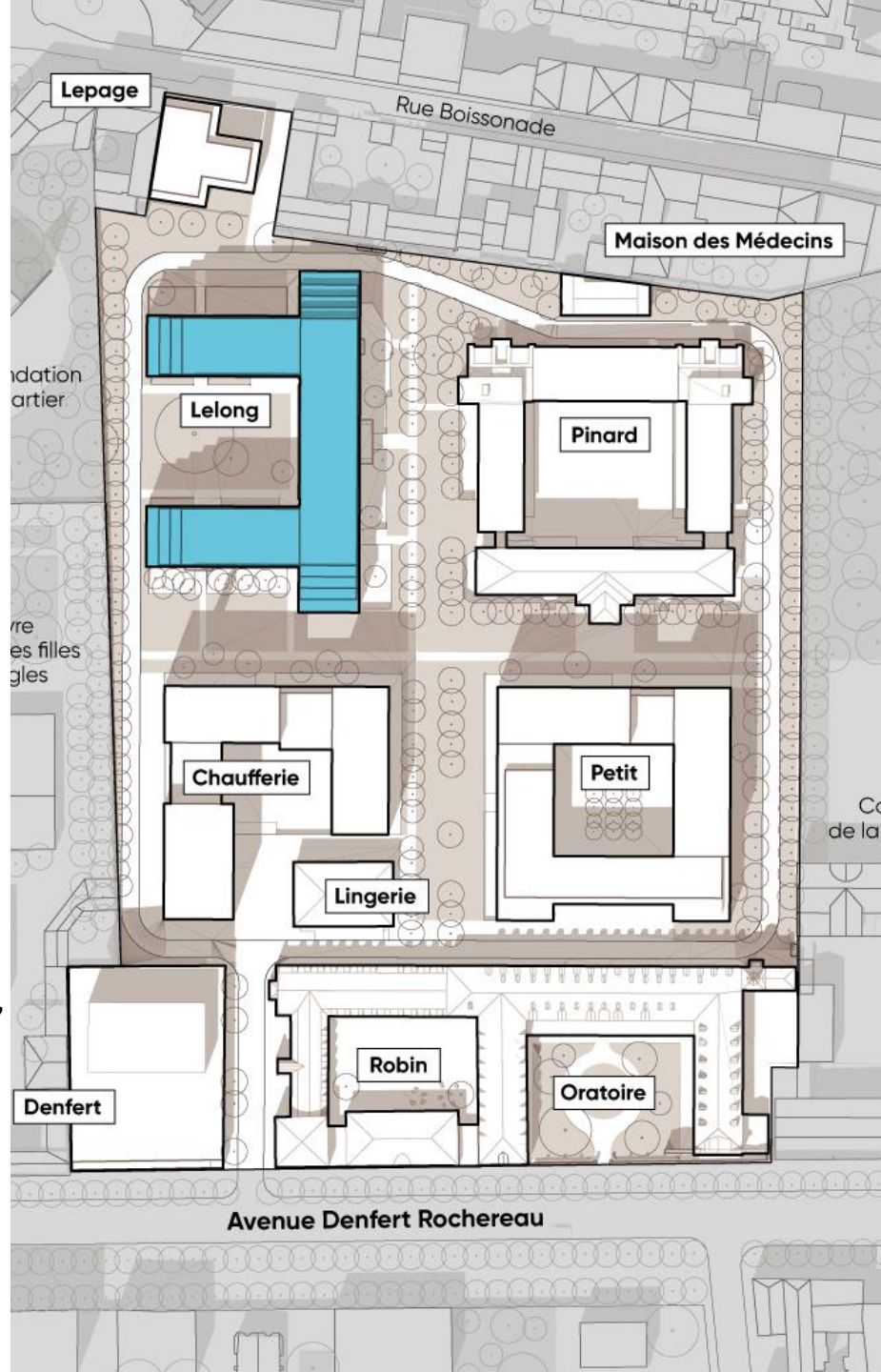
Typologies variées (du T1 au T5)

Des locaux et espaces partagés à usage des habitants

1 200 m² de locaux d'activités

- Surface entre 30 et 100 m² par local
- Livrés a minima « coque brute » avec vitrine, accès distinct des logements
- Situés aux RdC et R-1, ouverts sur les cours anglaises et le cœur d'îlot

En cœur d'îlot : conservation du cèdre



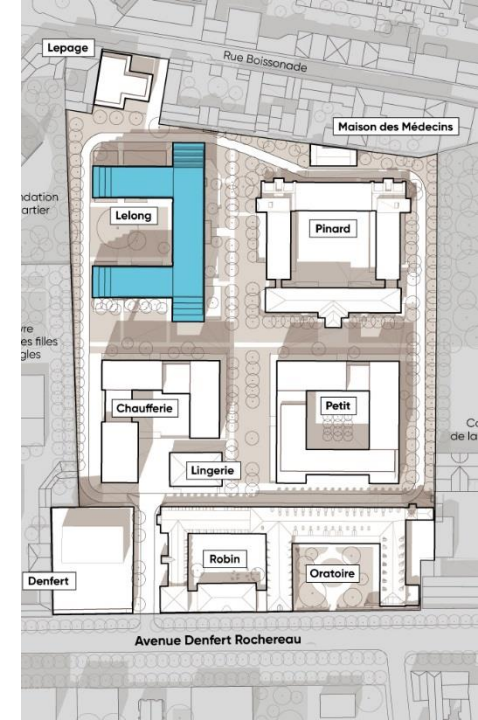


Situation

→ Situé face au bâtiment Pinard et en vis-à-vis de la fondation Cartier
Cartier

Gabarit

→ Surélévation du bâtiment de 3 à 4 étages
→ Jusqu'à 31 m sur l'aile côté Chaufferie et sur le corps principal
→ Jusqu'à environ 25 m sur l'aile côté Lepage



Lelong © Clément Guillaume



Vue vers la Fondation Cartier © Clément Guillaume

CALENDRIER DU LOT

- Sélection des équipes (promoteur, bailleur, architectes) : 22 novembre 2019
- Ateliers de coordination architecturale et urbaine : Mars-juin 2020
- Dépôt des permis de construire : Été 2020
- Démarrage des travaux : Été 2021
- Livraison des projets : fin 2023

**Consultations
2019 - 2020**

**Ateliers
S1 2020**

**Dépôt PC
Été 2020**

**Travaux
Été 2021**

La méthode de concertation : analyse participative pour le choix de l'équipe de promoteur/ bailleur/ architecte

Claire CHAUSSADE, PALABREO

L'ANALYSE PARTICIPATIVE

DES PROJETS : Les principes

- **La contribution est utile et rend compte** d'une analyse détaillée de chaque projet.
- **Les critères** d'analyse des projets sont communs aux 4 projets.
- **La confidentialité** des projets est respectée pour ne pas fausser la concurrence.
- L'analyse citoyenne porte une **voix consultative** portée au jury par l'agence **PALABREO**

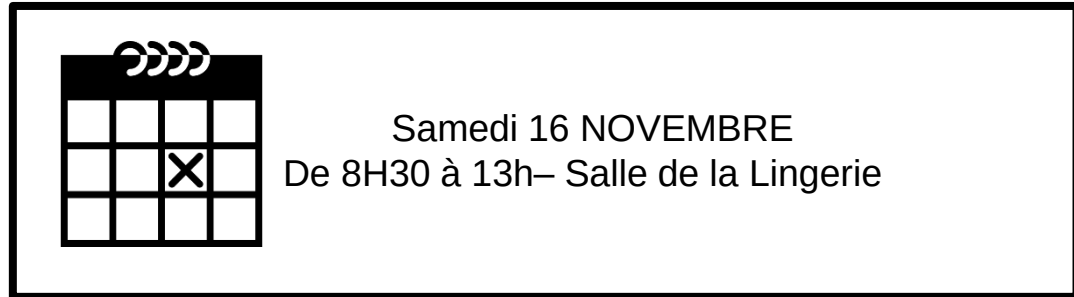


L'ATELIER D'ANALYSE PARTICIPATIVE

La méthode

2 Analyse
participative
16 novembre

➔ **Inscription obligatoire** (l'inscription vaut acceptation des règles)



➔ **Respect de la confidentialité**

➔ **4 groupes de travail, soit un par projet :**

- Présentation du projet avec des panneaux, une maquette et l'analyse de la commission technique
- Analyse des projets en fonction d'une grille d'analyse commune

➔ **Echanges en plénière :**

- Echange autour de tous les projets.

➔ **Finalisation de la rédaction de l'avis :**

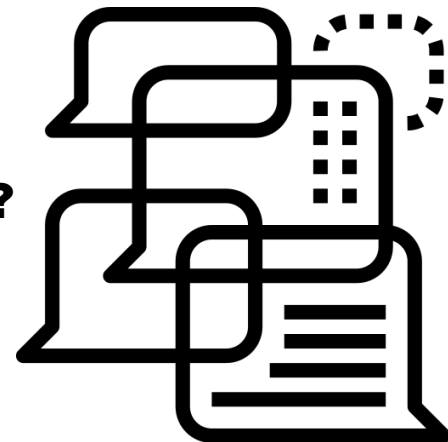
- Chaque groupe se reforme pour finaliser l'avis sur son projet en fonction des critères d'analyse.

LE CHOIX ET LA RESTITUTION DES PROJETS

3 Commission
de sélection
22 nov.

Qui donne son avis sur les projets ?

- La commission de sélection composé du maître d'ouvrage, de la Ville de Paris, de l'aménageur, et d'experts.
- Les citoyens via l'avis citoyen exposé à la commission de sélection par Palabreo –
Voix consultative



Voix citoyenne portée
par PALABREO car

Principe du secret des
affaires

4 Réunion de
restitution
Date à déterminer

- Présentation des projets retenus
- Echanges avec les participants

L'INSCRIPTION A L'ATELIER D'ANALYSE PARTICIPATIVE :

Pour participer, il faut :

- Être disponible le 16 nov. de 8h30 à 12h30
- Avoir participé à la réunion de présentation ou avoir eu un échange téléphonique préalable avec Palabreo
- Accepter le principe de confidentialité : signature de la clause, dépôt des téléphones portable et appareil photos

La participation à l'atelier d'analyse participative est limitée à 80 participants

Les critères d'analyse

Claire CHAUSSADE, PALABREO

LES CRITERES D'ANALYSE CITOYENS PROPOSES

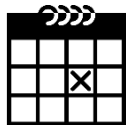
Évaluez votre projet à l'aune de chaque critère. En fonction de la satisfaction du critère, attribuez une note de 1 à 5 (0 pour un critère non satisfait, 5 pour un critère parfaitement satisfait) et argumentez votre choix.

CRITÈRE	NOTE	CE QUI EST CONVAINCANT	CE QUI EST MOINS CONVAINCANT
1. LA PROGRAMMATION			
2. L'ARCHITECTURE, LE PAYSAGE & L'INSERTION URBAINE			
3. LES SOCLES ACTIFS & LE RAPPORT AUX RDC & AU CŒUR D'ILOT			
4. LES LOGEMENTS & LES ESPACES COMMUNS			
5. LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES			
6. LA DEMARCHE PARTICIPATIVE : association des futurs acquéreurs et locataires et le mode de gestion			

Les prochains RDV

Paris & Métropole Aménagement

LES PETITES CONFÉRENCES



→ **9 décembre**

Commerces et proximité

De 19h à 21h00

Sur inscriptions sur :

www.projet-saintvincentdepaul.fr

RDV à la Lingerie des
Grands Voisins

Les Petites
Conférences

de Saint-Vincent-de-Paul

PROGRAMME 2019-2020



#6. Stratégie énergétique

7 octobre 2019



#7. Commerces et proximité

9 décembre 2019



#8. Hébergement et insertion

3 février 2020



#9. Habitat et co-conception

20 avril 2020



#10. Déplacements et mode de vie

8 juin 2020

Les Petites Conférences
sont un rendez-vous convivial
autour de la fabrique de la ville proposé
par Paris & Métropole Aménagement
et le CAUE de Paris à partir de l'expérience
du projet de Saint-Vincent-de-Paul



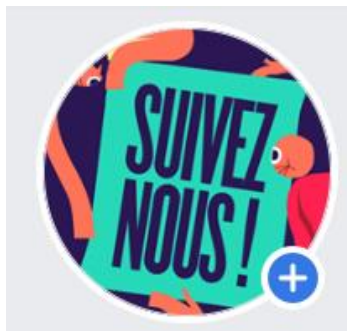
Retrouvez
les 5 précédentes
Petites Conférences sur
projet-saintvincentdepaul.fr

19h00 - 21h00 à La Lingerie - Les Grands Voisins / Saint-Vincent-de-Paul
74 Avenue Denfert-Rochereau - 75014 Paris
Accès Métro/RER : Stations Denfert-Rochereau ou Port-Royal

RETROUVEZ LE PROJET SAINT-VINCENT-DE-PAUL SUR...

Facebook

[@ProjetSaintVincentdePaul](#)



Le Blog du projet

[www.projet-saintvincentdepaul.fr](#)



Le site internet de P&Ma

[https://www.parisetmetropole-amenagement.fr](#)

(Rubrique Saint-Vincent-de-Paul)



**...Et dans l'espace d'information,
Restaurant de l'Oratoire des Grands Voisins.**

74, avenue Denfert-Rochereau, Paris 14ème
Permanences les samedis (15h-19h) et dimanches de juin (14h-18h)